

que impossible. L'imposition d'un impôt sur les gains en capital et d'un impôt provincial sur les successions rendra la transmission de terres d'une génération à l'autre très compliquée.

Monsieur l'Orateur, je le répète, je ne vois pas comment cette mesure législative aidera la collectivité agricole à poursuivre son œuvre. Je crains qu'elle n'encourage les gens à quitter leur terre. Le bill C-259 pourrait accélérer ce processus.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'avais quelques remarques à faire à l'appui de l'amendement du député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), mais je suis convaincu que les termes éloquentes que vient d'utiliser le député de Dauphin (M. Ritchie) ont fait impression sur tous les députés sauf évidemment sur mes amis d'en face qui ne veulent rien entendre au sujet de ce bill.

M. McBride: Essayez de nous raisonner.

M. Baldwin: Je vois que nous allons entendre nos bruyants vis-à-vis.

M. Paproski: Le troupeau de base est ici, Murray McBride. Il a trait sa dernière vache à Lanark!

M. Baldwin: L'honorable député ne devrait pas être ici. Nous ne sommes que le 13 décembre et il a 18 jours d'avance. Les bruiteurs mécaniques n'arrivent pas avant le 31 décembre. Pour en revenir aux faits, j'aimerais parler du sous-amendement de mes amis du NPD. Nous l'appuierons bien qu'en éprouvant certaines réserves. Comme d'habitude, nos vis-à-vis, dont le zèle est inépuisable mais la logique à courtes vues, ont manqué de réflexion. Ce sous-amendement comporte des dangers. Par exemple, il exclurait différents cas couverts par l'amendement du député d'Edmonton-Ouest comme, par exemple, celui d'un cultivateur possédant un quart ou une demi-section de terre.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'un cultivateur de ma région qui m'informe qu'à cause des conditions météorologiques inclementes qui ont régné ces trois ou quatre dernières années il n'a fait que de très faibles récoltes qui ne lui ont procuré aucun bénéfice net et un bénéfice brut très réduit. Il ne parvient à faire vivre sa famille qu'en conduisant un autobus d'écoliers. L'amendement du député de Regina-Est (M. Burton) exclurait ce cultivateur. Mais il tomberait sous le coup de l'amendement initial proposé par l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). Le sous-amendement proposé par le NPD pourrait très bien le reléguer aux oubliettes.

• (8.20 p.m.)

Il pourrait en être de même de la veuve qui enseigne tout en habitant dans la ferme héritée de son mari. Elle n'obtiendrait peut-être pas le bénéfice prévu par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) dans l'amendement qu'il a proposé, sous sa forme originale. Je tiens à dire que même si nous l'appuyons, ce n'est pas sans réserves. A l'encontre du gouvernement, nous voulons le plus grand bien au plus grand nombre de gens. Quiconque voterait en faveur de ce projet de loi tel quel ne mériterait pas de siéger ici à la Chambre.

Ces observations sur notre attitude à l'égard de l'amendement étant faites, j'ai quelques remarques à ajouter. J'espère que la Chambre pourra se prononcer sur la question. Je vois que le ministre des Finances (M. Benson) est ici. Nous savons que sa petite personne s'est affairée à l'autre endroit aujourd'hui afin de convaincre les sénateurs. Je ne dirai pas par quels moyens. C'est un jour

sombre pour notre pays que celui où le ministre des Finances se rend à l'autre endroit et que dans la même veine que vendredi dernier il essaie de persuader le Sénat d'adopter le bill dans un délai fort restreint. Le ministre se pare d'innocence. Pourtant, il se souvient fort bien de ce qu'il a dit vendredi et de la raison de sa visite à l'autre endroit où il doit convaincre les sénateurs de recourir à la «clôture de Noël» comme l'a dit un honorable sénateur.

Une voix: Oh, oh!

Une voix: Honte!

M. Baldwin: La conduite du ministre des Finances me fait honte. Toutefois, je n'en dirai pas davantage. Les mots me manquent, monsieur l'Orateur, Réfléchissons ensemble sur les circonstances qui entoureront le vote qui se prendra ici sous peu, je l'espère, ainsi que les votes subséquents concernant ce bill. Nous estimons que ce débat devrait continuer encore un certain temps pour nous permettre d'examiner certaines parties du bill qui n'ont pas fait l'objet d'un examen judicieux de notre part, car il nous appartient à nous qui représentons la population, d'engager un tel débat avant l'adoption d'un bill aussi important. Nous savons pourquoi on ne nous permet pas ce débat. Aujourd'hui, à la Chambre, j'ai posé au premier ministre une question très simple et très innocente.

Une voix: Forcément simple.

M. Baldwin: A un homme simple je pose toujours une question simple. J'ai demandé au premier ministre (M. Trudeau) si le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) exprimait la politique gouvernementale lorsqu'il a dit à Saskatoon que le gouvernement doit disposer de plus de pouvoirs, ou de plus de contrôle, ou de plus d'autorité à l'égard du Parlement. Je tiens à signaler qu'à ce moment-là le ministre était à sa place et qu'il n'hésite guère à prendre la parole lorsqu'il pense avoir été cité de travers. Il est resté assis et n'a nullement contesté mes dires, de sorte qu'à mon avis, nous devons entendre qu'à Saskatoon, s'adressant à quelque 900 fidèles, il a dit que le gouvernement doit exercer plus de pouvoirs et plus d'autorité à l'égard du Parlement.

Une voix: C'est exact.

M. Baldwin: Quelqu'un a dit «c'est exact» là-bas. De toute évidence, c'est ce que l'arrière-ban ministériel souhaite. Je leur signale ainsi qu'au député de Bruce (M. Whicher), de qui on devrait je crois espérer mieux, qu'avant longtemps ils se trouveront de ce côté-ci. Ce ne sera pas long. Au moins les quelques survivants parmi eux se trouveront de ce côté-ci. Ils crieront alors à pleins poumons. Lorsque nous défendons les droits du Parlement, ce sont tous les députés que nous défendons, non seulement nous-mêmes, mais aussi les députés d'en face, et ils ne sont pas assez sensés pour le reconnaître. Quoi qu'il en soit, pour revenir au premier ministre, il a, comme d'habitude, déformé les faits et cherché à passer outre. Il a dit: «Monsieur l'Orateur, il songeait peut-être à la motion dont le leader de la Chambre parlait tantôt.»

La motion dont parlait le président du Conseil privé (M. MacEachen) était la motion de clôture. Il faut dire que la clôture n'est jamais loin des préoccupations du premier ministre ou de tout député d'en face. Ils veulent gouverner par la clôture, la guillotine, en nous muselant. J'ai demandé au premier ministre, dans une question supplé-